

# Avec septembre, la rentrée est là !

## L'écho municipal

### Rappel aux parents d'élèves

Retour impératif des formulaires d'inscription aux TAP **mercredi 02 septembre à 12h** au plus tard, dans la boîte aux lettres TAP (école).

### Sou des écoles

Assemblée générale le **jeudi 03 septembre 2015** à 20h30, salle de la mairie.

### A.C.C.A.

Distribution des cartes de chasse le **vendredi 04 septembre à 20h30**, salle de la mairie.

Ouverture chasse : **dimanche 13 septembre**.

### Café associatif La Petite Poule Rousse

**Samedi 5 septembre**,

Concert d'Antoine Strippoli

<http://www.antoinestrippoli.com>

Petite restauration à partir de 19h00, concert à 20h30.

Réservation/Renseignement :

Tél. 06 50 18 22 05 ou

[lapetitepoulerousse.montaud38@gmail.com](mailto:lapetitepoulerousse.montaud38@gmail.com)

Les horaires d'ouverture :

- vendredi et samedi de 16h30 à 20h30,
- dimanche de 11h à 20 h.

### Montaud T'Aime

Assemblée générale le **jeudi 10 septembre** à 20h30, salle de la mairie.

Pour toutes informations, joindre Lynda au 04.76.93.30.14.

### La montée cycliste Montaud

C'est **dimanche 04 octobre** !

Le Fontanil cyclisme club propose la montée chrono individuelle « Saint-Quentin / Montaud ».

Petite nouveauté pour cette année : les coureurs pourront la réaliser en combiné avec le « contre la montre » de Paladru qui aura lieu le 03 octobre. Toutes les infos sur le site [www.fontanilcyclisme.fr](http://www.fontanilcyclisme.fr)



### Route Départementale 218 (route des Coings qui montait vers Autrans)

La 5<sup>ème</sup> tranche de travaux de la piste forestière Caron venant de Noyarey a débuté en juillet dernier.

Un arrêté départemental autorise temporairement les acteurs de ces travaux à circuler sur la portion de route aujourd'hui interdite à toute circulation. Pour des raisons de sécurité, le tunnel a été fermé par des grilles. Un panneau d'information a été placé au pied du Pas de la Claie. Une visite du chantier par les élus des différentes communes concernées est planifiée mi-septembre.

Pour votre information, plus de détails seront donnés dans le prochain écho.



# Infos



## Ferme Lespinasse

En septembre, activités hors de la ferme, lors du 19<sup>ème</sup> festival de l'avenir au naturel, à l'Albenc :

- « Comment les plantes se déplacent-elles et pour quelles raisons ? ». Atelier animé par Brigitte **dimanche 06 septembre à 16h sous la yourte**, et sur inscription au stand ENI. 2€ par personne.

- Stand de vente des produits de la ferme au festival de l'avenir au naturel **samedi et dimanche 5 et 6 septembre**.

Programme : <http://www.enisere.asso.fr/>

## A.N.D.S.

Rendez-vous **vendredi 18 septembre à 20h30**, salle de la mairie pour une conférence proposée par Charles Robbez-Masson. Le thème retenu pour cette 1<sup>ère</sup> édition : « Les croix de Montaud ».

Le **samedi 19 septembre**, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 : à l'église, exposition de « vêtements et objets liturgiques ».



## Montaud'Ubohu

Il reste des places disponibles à temps partiel ou complet pour septembre 2015, passez au multi-accueil ou téléphonez 04 76 93 35 98.

## TRAVAUX

Voirie communale : Enrobés sur le chemin du Villard. Dès que la date exacte sera connue, une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

Aménagement accessibilité : Au Village, matérialisation de passages piétons, place handicapé, toilettes publiques... courant septembre.

## Objets trouvés

**Des objets divers ont été rapportés en mairie (clés, lunettes,..). N'hésitez pas à demander...**

## **Le Collectif Les Enfants dans les Bois**

Durant l'été une nouvelle association a vu le jour à Montaud.

"Le Collectif Les Enfants dans les Bois", composé de nombreux Rhônalpins mais également de personnes venant de l'étranger, comme le Québec, est né.

« L'Art sort des murs et investit la nature », telle est l'invitation de cette nouvelle association.

Pour cette année, dans le cadre des Journées du Patrimoine 2015, **du 19 et 20 septembre, le Collectif Les Enfants dans les Bois** en partenariat avec :

- le **CPIE Vercors** (Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement),
- le **PNRV** (Parc Naturel Régional du Vercors),
- l'Association « **Les Historiales** » à Le Pont de Beauvoisin
- ainsi que les **maraîchers** de Tullins et Saint Quentin,
- **Ardelaine** Coopérative de développement local à St Pierreville,
- la **filature Plassard** à Varennes,
- et les nombreux **artistes** qui s'investissent et œuvrent sur le **chemin d'art du Follet**

vous propose un temps de partage fort autour de l'art sous toutes ses formes.

Lors de cette manifestation, vous pourrez découvrir les œuvres le long du parcours, participer à un jeu de piste, écouter une lecture sur la guerre 14/18 sur l'installation « La Désolation » et bien entendu partager directement avec les artistes sur place...

Horaires :

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 20h

Dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h30

## **Nouveaux arrivants Information**

Pour obtenir l'ouverture des services eau et ordures ménagères, vous devez passer en mairie compléter la fiche de renseignements avant de vous rendre à la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors.

Lors de sa séance du 07 juillet :

## **1/ Modification des statuts 3C2V**

- d'accepter la modification des statuts en ajoutant :  
« 3/ Autres compétences  
C. Action sociale  
➤ En matière d'animation en direction de la jeunesse  
❖ Gestion des activités des centres de loisirs pour les enfants à partir de 3 ans. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de communes est compétente uniquement pour l'accueil périscolaire du mercredi après-midi. tout autre forme d'accueil périscolaire relève de la compétence des communes. »

## **2/ Régie des eaux – Approbation des résultats 2014**

- d'approuver le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement tel que présenté par la Régie des Eaux de la 3C2V.

## **3/ Centre de gestion – Désaffiliation de la Métropole**

- de désapprouver cette demande.

## **4/ ERDF – Convention de mise à disposition**

Suite à la proposition d'eRDF pour la signature d'une convention permettant la mise à disposition de plans dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (à titre gratuit),

- d'accepter la convention proposée.

## **5/ Demande de subventions**

- d'accorder les subventions suivantes :

Hypocamp Club Tullins	Piscine	Favorable pour 200 €	Aide à titre exceptionnel
-----------------------	---------	----------------------	---------------------------

## **6/ Numérotation des maisons Présentation de la proposition**

Suite à la présentation des services de la Poste, Nicolas Manaud informe l'ensemble du Conseil du travail de numérotation des maisons de la commune. La Poste est prête à réaliser le projet.

## **7/ Désignation d'un référent**

Suite à la demande de la 3C2V, dans le cadre de la mise en route d'un comité de pilotage pour suivre le travail de refonte du réseau de sentiers de randonnées, Messieurs Murdinet Michel et Coing-Belley Stéphane sont nommés référents.

Retrouvez les comptes rendus sur le site  
[www.montaud.fr](http://www.montaud.fr)

## **Ma ruche je l'aime, je la déclare ! Tous concernés par la déclaration des ruchers !**

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

### Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

### Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

### Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 29 février.

### Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site  
[www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à votre GDS.

**Merci pour les abeilles !**

## **eRDF Numéros utiles**

### **Demande de raccordement :**

[www.connect-racco.erdfdistribution.fr](http://www.connect-racco.erdfdistribution.fr)

☎ 09.69.32.18.11

**Accueil – Dépannage** 09.72.67.50.38

**Autres renseignements** 09.69.32.18.53

# AGENDA

## Septembre 2015



**Mardi 1<sup>er</sup>** – rentrée scolaire

**Mardi 1<sup>er</sup>** à 20h30 – salle de la mairie  
Conseil municipal – réunion publique

**Jeudi 3** – salle de la mairie  
Sou des écoles – assemblée générale

**Vendredi 4** – salle de la mairie  
Association de Chasse – distribution des cartes

**Samedi 5  
et dimanche 6**  
L'Albenc  
Festival de l'avenir  
au naturel



**Samedi 5** – café associatif  
La Petite Poule Rousse – apéro concert

**Jeudi 10** – salle de la mairie  
Montaud T'Aime – assemblée générale

**Dimanche 13** – ouverture de la chasse

**Vendredi 18 à 20h30** – salle de la mairie  
ANDS – conférence « Les croix de Montaud »

**Samedi 19 de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30** – église  
ANDS – exposition « vêtements et objets liturgiques »

**Samedi 19 et dimanche 20** – chemin du Follet  
« Le Collectif Les Enfants dans les Bois » - journées du patrimoine

**Dimanche 04 octobre** – montée cycliste

Groupe des aînés

Rencontres à 14h  
au café associatif

**Mardis 08 et  
22 septembre**

MAIRIE

**Bureaux fermés**

**Samedi 05, lundi 07 et  
mardi 08 septembre inclus**